

SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS DE BILAN – JUIN 2017

Un document d'objectifs bien construit à l'origine qui reste pertinent mais moins opérationnel ☺/☺

Les objectifs du DOCOB, malgré son ancienneté et quelques évolutions notables, restent relativement pertinents par rapport aux enjeux du site et du territoire. Il faut souligner notamment que le DOCOB est assez englobant et n'a pas été strictement limité aux espèces et habitats Natura 2000 ; il porte une approche globale de la protection de la biodiversité de la zone.

S'il reste pertinent, il apparaît toutefois, suite à la première réunion du groupe de travail, que des priorités d'actions pourraient être revues, certains principes stratégies d'action redéfinis, etc.

Des nombreuses actions réalisées mais des difficultés à en faire le bilan ☺

Le programme d'action semble avoir été globalement conduit ☺, toutefois on soulignera la difficulté à en réaliser un bilan précis et exhaustif (cf. tableau « avancement DOCOB »). Certaines actions sont récurrentes et il faudrait détailler le travail fait pour ces actions pour en rendre compte. Certaines actions sont très précises (à l'échelle d'une parcelle) ☺ alors que d'autres sont d'ordre général d'où parfois la difficulté d'estimer le niveau de réalisation ☹. Il n'y a pas eu de tableau de bord annuel ☹ permettant de relier systématiquement les actions réalisées aux objectifs et actions du DOCOB. Il s'agirait aussi de préciser le degré d'efficacité des actions réalisées en regard des objectifs visés.

Des objectifs de conservation des espèces globalement atteints ☺...sauf pour les oiseaux ☹?

Les effectifs et/ou les zones de répartition du Liparis de Loesel, l'Agrion de Mercure, le Damier de la succise sont globalement maintenus ☺ (certains secteurs perdus, d'autres gagnés/découverts). **La Loutre d'Europe a recolonisé la zone ☺** même si cela reste instable. **L'intérêt du marais comme halte migratoire pour le Phragmite aquatique ☺**, a été confirmé par la capture de trois individus en 2011. Par ailleurs, on soulignera des suivis relativement bons sur le long terme sur ces espèces ☺.

Mais à part ces quelques espèces, **la plupart des groupes ne font pas l'objet de suivi** et pour certains groupes faunistiques en particulier (insectes, poissons, mammifères) **les inventaires sont lacunaires ☹**, même pour les passereaux y compris les fauvettes palustres, rare groupe ayant bénéficié de quelques suivis ☹.

Pour les oiseaux d'eau (oies, canards, limicoles, goélands et mouettes), hormis le comptage Wetland réalisé en janvier, il y a **peu d'éléments quantitatif ou qualitatif ☹** permettant d'apprécier l'évolution de la favorabilité du site pour l'hivernage en particulier. Quelle est l'intensité, la fréquence des

dérangements par les activités humaines, chiens notamment et en particulier sur l'estran ☹ ; comment sensibiliser efficacement les divers usagers de l'estran ? Et sur l'étang normalement inaccessible, les observateurs généreront-ils du dérangement ☹ ?

Pour les habitats, le bilan est plus contrasté ☺

La cartographie des habitats terrestres a été actualisée en 2009 ☺ et celle des habitats marins en 2010 ☺.

Si aucun habitat « Natura 2000 » n'a disparu, **l'enrichissement se poursuit localement ☹**, en particulier dans le secteur d'An Isquin et autour de l'étang (saules, roselières, etc.). **Les potentialités de restaurer les habitats d'intérêt restent assez fortes ☺** mais pourraient nécessiter des opérations de gestion mécanisées au préalable ou en complément du pâturage (☺?).

L'entretien insuffisant ou l'absence d'entretien de certains fossés ont pu contribuer à la **diminution de la praticabilité de certaines parcelles et une diminution de leur valeur fourragère ☹**.

Plus généralement, la question de la **gestion des niveaux d'eau reste sensible** et rencontre parfois des intérêts divergents ☹. Elle se heurte également à des difficultés techniques et financières. Actuellement, il n'y a pas de moyen de contrôler les niveaux d'eau dans le marais, seulement de désensabler les clapets lorsque ceux-ci sont bloqués pour refaire descendre le niveau dans l'étang.

La coupe de bois et le broyage ont permis localement de **restaurer des prairies ☹** mais nous constatons que cela peut être peu durable (repousse rapide des saules ☹) malgré le pâturage (peut-être insuffisant en durée et/ou en charge).

La diminution puis la fin de l'utilisation d'engrais dans le marais a **permis à des prairies humides de se diversifier au niveau flore et faune ☺** grâce aux cahiers des charges suivis par les agriculteurs.

L'étang du Curnic a été déclassé en 2009 de son statut d'habitat d'intérêt européen prioritaire « Lagune côtière » en raison de **l'eutrophisation** marquée par le développement d'algues vertes et la disparition d'herbiers de Ruppie maritime ☹. Bien que les actions de restauration de la qualité de l'eau ne relèvent que très peu du site Natura 2000, on soulignera que les **marées vertes** (ulves) dans les baies n'ont pas diminuées ☹ même si le taux de nitrates tend à baisser depuis une vingtaine d'années ☺.

Il y a eu peu d'actions de sensibilisation des pêcheurs à pied qui permettrait de **limiter les mauvaises pratiques** (retournement de pierres) encore constatées ☹.

Les dunes ont bénéficié de plusieurs opérations de mise en défens et le **risque de piétinement est considéré comme globalement contrôlé ☺**. Par contre, on constate des **secteurs eutrophisés** (progression de plantes dites

rudérales, Sénéçon, Queue de lièvre, Radis ravenelle, etc.) en lien avec les usages anciens et actuels (promeneurs avec chiens notamment). Si le front de dune est marqué par une **tendance au recul sur le long terme** ☺, le suivi morpho-sédimentaire ☺ a également permis de démontrer les capacités du milieu à la régénération ☺.

En lien avec les dunes (rempart naturel), le suivi de la digue et les travaux récents ont **permis de remettre dans un état convenable cet ouvrage** (parements, clapets) ☺. Les tempêtes, l'érosion, les dommages aux ouvrages, les catastrophes de Xynthia, le changement climatique ont **mis en avant la problématique de l'érosion et de submersion** pour le territoire.

Une inscription de Natura 2000 dans le paysage local☺

On peut considérer que Natura 2000 fait maintenant partie du paysage local ☺ jusqu'à supplanter dans l'idée collective les autres outils de protection de la nature (terrains du conservatoire du littoral, arrêté de protection de biotope, réserve de chasse ou encore contrat nature région Bretagne). Cela peut amener à une **vision restreinte** ☺ de l'emprise du site au seul marais du Curnic alors que le site couvre toutes les dunes et l'estran, le fléchage officiel « Natura 2000 » qui dirige vers le marais du Curnic peut contribuer à cette vision restreinte. Et amener à certaines **confusions** ☺: c'est le conservatoire du littoral qui achète des terrains et non Natura 2000 ; il y a une tendance à considérer certaines réglementations environnementales sur le littoral comme relevant de Natura 2000 (utilisation du domaine public maritime, zonage du plan local d'urbanisme, etc.) alors que c'est indépendant.

D'un autre point de vue, peut-on considérer que cette « sur-identification » de l'action environnementale publique au travers de Natura 2000 offre une **meilleure lisibilité pour le public** ☺ malgré les approximations ? Globalement, Natura 2000 semblerait **plutôt perçu comme positif** (protection du patrimoine naturel) ☺, même si le zonage implique certaines **obligations/contraintes pas toujours bien comprises** ☺ ou paraissant excessives. Cette incompréhension peut-elle s'expliquer par une insuffisance de communication sur les enjeux et la sensibilité des milieux et espèces et/ou plutôt par le sentiment de liberté associé au littoral ?

Un engagement fort de nombreux acteurs mais une évolution de l'action citoyenne collective ? ☺

Il faut souligner que le lancement du site en 1999 a bénéficié d'un contexte favorable à Guissény avec un investissement citoyen déjà structuré pour la protection et la découverte du patrimoine naturel, symbolisé principalement par l'association Guissény Rendez-vous Nature. De plus, les usagers du marais (agriculteurs, propriétaires de chevaux) se sont engagés très tôt dans une gestion conservatoire et sont toujours en contractualisation (près de 20 ans pour certains !) dans une **relation de confiance** avec le gestionnaire ☺.

Par contre, Guissény Rendez-vous Nature a été dissoute en 2012, et même si le relais a été pris par Nature et biodiversité en pays Pagan, qui s'est illustrée en 2016 par la remise à neuf des radeaux, la **mobilisation collective** n'est

pas comparable ☺. Ce constat reflète-t-il une tendance de société à des pratiques individuelles de loisirs nature parmi lesquelles s'inscrit l'observation naturaliste ? Un **renouveau de l'investissement citoyen** semblerait émerger ☺ mais moins direct, plus éclaté : de nombreux habitants au quotidien ramassent des déchets sur la côte lors de leur promenade ; de nombreux habitants participent ou souhaitent participer à des chantiers bénévoles ; des associations de loisirs sportifs (GPA, Strejoù Glaz, Raid du Kurnig,...) ou encore culturelles (Liorzh Sant-Weltaz, Kerzion, ...) se fixent des objectifs liés à la protection de l'environnement et/ou à sa vulgarisation/valorisation. La première journée de la digue en 2017 coordonnée par l'association Sumak pourrait également être un marqueur de cette tendance à aborder la protection de la nature en la mêlant à des actions culturelles, citoyennes et associatives.

Sensibilisation du public : d'une forte ouverture à un ralentissement des actions ces dernières années ?

Entre 2008 et 2010, des actions importantes pour l'ouverture au public du site et sa vulgarisation ont été mises en place : chemin d'interprétation avec bornes☺, ouverture d'un chemin vers le Cleguer☺, création d'un chemin sur ponton à An Isquin☺, réalisation d'un dépliant☺, site internet dédié <http://guisseney.n2000.fr/> ☺, mise hors d'eau hors d'air de la maison de la digue☺ par le Conservatoire du littoral. A souligner que, hormis la maison de la digue (CEL) et le site internet (ATEN - Natura 2000), c'est principalement le financement par le contrat nature de la région Bretagne entre 2005 et 2009 qui a rendu possible ces actions de sensibilisation (et également la mise en place des suivis scientifiques) et non des fonds Natura 2000 portés plutôt sur des travaux de gestion.

Depuis 2012, c'est plutôt la sensibilisation au travers d'**animation nature** - principalement estivales- qui a pris de l'ampleur (une dizaine d'animations nature par an). S'y ajoutent des **interventions auprès d'écoles** (IREO, Universités, lycées) pour des présentations de Natura 2000 sur site, couplées ou non à des chantiers nature. Les interventions avec les écoles de Guissény et le centre aéré sont occasionnelles et peu nombreuses. Par rapport à l'action jeunesse, il faut souligner l'organisation de trois **chantiers internationaux de jeunes** (2010, 2014, 2016) qui ont représenté des temps forts de la vie du site et des moments privilégiés d'échanges culturels avec les habitants. Ces actions montrent que le site porte une mission pédagogique envers la jeunesse bien au-delà du territoire.

Par contre, faute de temps le projet autour de **la maison de la digue** est **resté au « point mort »** ☺ bien que les idées et la volonté soient présentes, 2017 devant constituer une année de relance☺. Situé au bord du marais, de la route du Curnic et du GR34, cet équipement pourrait permettre d'améliorer la vulgarisation et la sensibilisation. Pourrait-il également constituer un lieu pour accompagner les citoyens souhaitant se mobiliser pour leur environnement ?